

La CPU donne sa vision du contenu et portage politique des futures universités européennes

Paris - Publié le vendredi 2 février 2018 à 11 h 02 - Tribune n° 112104

« La CPU fait le pari que des actions partenariales sur des objets précis seront porteuses de nouvelles dynamiques pour la construction européenne et participeront à structurer encore plus fortement l'espace de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation », écrit le bureau de la Conférence dans une tribune publiée le 01/02/2018.

Dans ce texte intitulé, « Les universités ont besoin de plus d'Europe et l'Europe a besoin de plus d'Université ! », le bureau de la CPU donne sa vision des « universités européennes » qu'Emmanuel Macron a appelé à créer lors de son discours de la Sorbonne le 26/09/2017.

Parmi ces caractéristiques :

- « La CPU soutient la création de consortia transnationaux d'universités issues de différents États membres, qui mettent en cohérence leur stratégie en matière de mobilité, de formation, de recherche et d'innovation.
- L'accroissement des mobilités étudiantes au sein des consortia doit être accompagné du renforcement de leur encadrement.
- Les nouvelles approches pédagogiques doivent être au cœur de [leurs] préoccupations.
- Il est essentiel que le programme de création d'universités européennes soit porté conjointement et en synergie forte par la Direction générale Éducation et Culture (DG EAC) et par la Direction générale de la Recherche et Innovation (DG RTD) de la Commission européenne. »

L'Europe est le thème choisi par la CPU pour son colloque annuel les 15 et 16/03/2018 à l'Université de Bourgogne.

Caractéristiques des futures universités européennes

- Les mobilités étudiantes « pourront prendre des formes diverses : stages, crédits dans les établissements partenaires, ou diplômes conjoints, voire de diplômes européens, avec la volonté de développer la pratique de plusieurs langues européennes. »
- Les nouvelles approches pédagogiques doivent en être au cœur : « renforcement d'une formation centrée sur l'étudiant, apprentissage qui encourage les initiatives des étudiants et la maîtrise du sujet via un travail collaboratif, enseignement hybride combinant cours en présentiel et cours à distance, seront autant de facilités pour l'internationalisation des programmes et l'accès du plus grand nombre.
- La diffusion des connaissances issues des programmes européens de recherche : »elle doit contribuer à dynamiser un transfert toujours plus soutenu de la recherche fondamentale vers l'innovation et la création de valeurs, mais aussi irriguer la formation, du premier cycle jusqu'au doctorat, dans une perspective de formation tout au long de la vie.«

La création d'une vingtaine d'universités européennes d'ici 2024 (Emmanuel Macron)

« Je propose la création d'universités européennes qui seront un réseau d'universités de plusieurs pays d'Europe, mettant en place un parcours où chacun de leurs étudiants étudiera à l'étranger et suivra des cours dans deux langues au moins. Des universités européennes qui seront aussi des lieux d'innovation pédagogique, de recherche d'excellence. Nous devons nous fixer, d'ici à 2024, en construire au moins une vingtaine. Mais nous devons, dès la prochaine rentrée universitaire [2018], structurer les premières, avec de véritables semestres européens et de véritables diplômes européens. »

»Territorial connections«

Le bureau de la CPU rappelle aussi sa proposition commune avec la HRK et la Krasp [les équivalents de la CPU en Allemagne et en Pologne] publiée le 22/11/2017, de « territorial connections ».

Le principe : des consortia d'écosystèmes territoriaux, « basés sur un axe fort de la stratégie de spécialisation intelligente communs aux membres du réseau », afin « d'accélérer les processus d'innovation et leur transfert vers les territoires grâce une coopération renforcée entre tous les acteurs : universités, organismes de recherche, entreprises et collectivités locales. »

Conférence des Présidents d'Université



Statut : association Loi de 1901

Composition : une centaine de membres votant (présidents d'université, directeurs d'écoles normales supérieures, d'INP, d'INSA, administrateurs généraux) et des membres associés.

Bureau

Gilles Roussel président

Fabienne Blaise, vice-présidente

Khaled Bouabdallah, vice-président

Missions :

- Force de proposition et de négociation auprès des pouvoirs publics, des différents réseaux de l'enseignement supérieur et de la recherche, des partenaires économiques et sociaux et des institutions nationales et internationales.
- Soutien aux présidents dans leurs nouvelles missions et de promotion de l'Université française et de ses valeurs en France et à l'étranger.

Moyens :

- une équipe permanente (27 personnes)
- des conseillers et consultants (7 personnes)
- s'appuie sur l'Amue, (Agence de mutualisation des universités et établissements) qui contribue à l'élaboration d'une offre logicielle performante et à la formation des personnels de l'enseignement supérieur.

Conférence des Présidents d'Université
103 boulevard Saint-Michel
75005 Paris - FRANCE



Fiche n° 1765, créée le 05/05/14 à 12:19 - M&J le 13/10/14 à 13:00

© News Tank 2018 - Code de la propriété intellectuelle : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une œuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »